

Adoptés à l'assemblée plénière du 26 août 2022

Principes directeurs de l'EnDK

 L'EnDK soutient l'objectif de la Suisse de parvenir à zéro émission nette de CO₂ d'ici 2050, de réduire ses besoins énergétiques autant que possible et de les couvrir par des sources renouvelables. Les cantons apportent une contribution essentielle à cet objectif.

Justification: Le changement climatique est déjà bien réel et il faut réduire les émissions de CO_2 le plus rapidement possible et les ramener à zéro émission nette d'ici 2050 au plus tard. Zéro émission nette signifie ici que le bilan entre les émissions de gaz à effet de serre et le captage et le stockage à long terme du carbone dans des puits s'équilibre. La Suisse est aussi fortement concernée par le changement climatique. De plus, un approvisionnement énergétique renouvelable est également judicieux d'un point de vue économique, car la création de valeur se réalise ainsi davantage sur le territoire suisse. En ratifiant l'accord de Paris sur le climat, la Suisse s'est en outre engagée à réduire de moitié ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 1990.

2. L'EnDK met l'accent sur une <u>utilisation économe et efficace de l'énergie</u>. Les cantons veillent à ce que la consommation énergétique soit la plus faible possible dans le secteur du bâtiment.

Justification: L'efficacité énergétique joue un rôle décisif pour atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2050 et de la politique climatique. Le potentiel est particulièrement élevé dans le secteur du bâtiment. Les cantons jouent un rôle clé à cet égard. L'assainissement énergétique des bâtiments existants et son financement représentent un défi de taille. Les prescriptions légales doivent être adaptées périodiquement en se basant sur l'état de la technique. Un soutien approprié de la Confédération et des cantons doit toujours accompagner les mesures non économiques, afin que celles-ci soient acceptées par la société et amorties sur le plan social. En plus de l'assainissement de l'enveloppe du bâtiment, il convient également d'utiliser des technologies aussi efficaces que possible à l'intérieur des bâtiments. Pour les nouvelles constructions, les thèmes de l'énergie grise, des émissions en amont et de l'économie circulaire passent au premier plan; l'objectif étant de réduire les émissions dés le début et jusqu'à la fin de la construction. Enfin, il devrait être possible de remettre en question la réalisation de certains projets dont l'efficacité énergétique est particulièrement faible ou qui impliquent une consommation d'énergie excessive.

3. L'EnDK s'engage à ce que le <u>parc immobilier</u> soit entièrement <u>chauffé par des sources d'énergie renouvelables</u> d'ici 2050 et à ce que le potentiel utile à la fois au niveau économique et au niveau technique pour la <u>production d'électricité des bâtiments</u> au moyen d'installations photovoltaïques (PV) soit exploité. Les bâtiments jouent de plus en plus le rôle de « <u>hub</u> énergétique ». Les <u>bâtiments appartenant aux cantons</u> devraient être intégralement chauffés par des énergies renouvelables au plus tard en 2040.

Justification: Pour que les émissions de CO_2 puissent être réduites à zéro émission nette d'ici 2050, les bâtiments doivent être intégralement chauffés à l'aide d'énergies renouvelables. Un soutien approprié devrait idéalement accompagner ces exigences, afin que celles-ci soient acceptées par la société et amorties sur le plan social. Les bâtiments joueront à l'avenir un rôle encore plus central qu'auparavant dans le système énergétique et deviendront un hub énergétique: Une quantité plus

importante d'énergie sera utilisée directement dans les bâtiments, notamment pour la mobilité électrique. Parallèlement, les bâtiments contribueront davantage à la <u>production</u> d'électricité. Les batteries des véhicules électriques, mais également d'autres accumulateurs d'électricité et de chaleur dans ou sur les bâtiments, offrent la possibilité de <u>stocker</u> l'énergie excédentaire des toits et de la réinjecter dans les bâtiments. Les cantons assument leur rôle de modèle pour leur propre parc immobilier.

4. L'EnDK s'engage en faveur de conditions cadres politiques qui permettent un <u>développement</u> rapide et important de la production d'électricité renouvelable indigène et qui garantissent la poursuite de l'exploitation des installations de production d'énergies renouvelables existantes. Les cantons contribuent, dans la mesure de leurs possibilités, à renforcer la production d'électricité issue des énergies renouvelables.

Justification: Une forte électrification, notamment pour l'approvisionnement en chaleur par des pompes à chaleur et l'électrification de la mobilité, est nécessaire pour atteindre l'objectif zéro émission nette. La demande en électricité va donc augmenter de manière significative, malgré les efforts réalisés en termes d'économie et d'efficacité. A cela s'ajoute la sortie du nucléaire, déjà décidée. Il en résulte une très forte demande en électricité d'origine renouvelable. Selon le scénario envisagé dans les perspectives énergétiques 2050+, les besoins annuels en électricité se situent entre 77 et 89 TWh. Dans le scénario le plus élevé, cela représente 35% de plus qu'en 2019 (avant la pandémie). Une partie de ces besoins peut être couverte par des importations. Mais sans accord sur l'électricité, les capacités d'importation et les quantités disponibles à l'avenir sont toutefois incertaines. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire, ne serait-ce que pour des raisons de sécurité d'approvisionnement, de disposer d'une part élevée de production d'électricité renouvelable indigène. Le développement des énergies renouvelables renforce en outre l'indépendance de la Suisse et réduit sa dépendance vis-à-vis des pays exportateurs de gaz et de pétrole. Outre la construction de nouvelles installations d'énergie hydraulique, il convient également d'assurer la poursuite de l'exploitation des installations existantes, en tenant compte des nouvelles concessions en suspens. Il faut éviter la disparition de centrales existantes et économiquement viables, ou d'une grande partie de leur production, en raison du durcissement des prescriptions environnementales.

5. L'EnDK s'engage à ce qu'une quantité suffisante d'électricité indigène soit disponible durant les mois d'hiver, de sorte que la sécurité de l'approvisionnement soit garantie à tout moment. Les technologies renouvelables ont la priorité absolue. Si des capacités de secours fossiles sont nécessaires, elles doivent au moins compenser leurs émissions de CO₂ à court terme et être entièrement neutres en CO₂ à moyen terme.

Justification: La Suisse est déjà dépendante des importations d'électricité durant les mois d'hiver. Compte tenu de la forte proportion prévue de photovoltaïque dans le mix électrique ainsi que de l'électrification de l'approvisionnement en chaleur, cette situation va encore s'accentuer. Parallèlement, la production hivernale des centrales nucléaires va disparaitre. Et la disponibilité des importations d'électricité n'est pas garantie, compte tenu des défis similaires que connaissent les pays voisins et de l'absence d'accord sur l'électricité avec l'UE. C'est pourquoi il est nécessaire de mettre fortement l'accent sur le développement et la disponibilité de l'électricité issue de sources renouvelables et sur les capacités disponibles pendant les mois d'hiver.

6. L'EnDK s'engage à établir une relation réglementée avec l'UE dans le secteur de l'énergie. Un accord sur l'électricité ou une solution équivalente est nécessaire pour que le commerce puisse fonctionner de manière efficace et que la stabilité du réseau soit garantie au sein du réseau interconnecté européen.

Justification: Une autosuffisance complète de la Suisse en matière d'approvisionnement énergétique et en électricité n'est ni raisonnable ni possible. Des échanges commerciaux et une coordination commune des réseaux avec l'UE et les pays voisins seront également indispensables à l'avenir, afin de garantir la sécurité de l'approvisionnement en Suisse. Ce n'est que si la Suisse est intégrée dans les échanges commerciaux européens qu'elle peut en outre faire valoir ses atouts dans le système européen global. Une étroite collaboration entre les exploitants de réseaux est indispensable à la stabilité du réseau interconnecté européen. Sans accord sur l'électricité ou accord équivalent, tant la participation de la Suisse aux plateformes commerciales que son implication dans la planification du réseau et le calcul des capacités frontalières s'éroderont fortement.

7. L'EnDK s'engage pour que la transformation du système énergétique soit <u>financée de manière</u> <u>durable</u> et tienne compte de l'<u>équilibre social et régional</u>. Les cantons participent à ce financement dans la mesure de leurs possibilités.

Justification: Il faut faire prendre conscience aux politiciens et à la population que la transformation du système énergétique et la décarbonation ont un coût. Outre la transparence sur les coûts (qui doivent toujours être mis en parallèle avec les coûts de l'inaction), un débat politique sur la répartition de ces coûts et le rôle des différents niveaux étatiques est fondamental. Lorsque les coûts sont répercutés sur les consommateurs, il convient de bien tenir compte des différences sociales et régionales. Ce n'est que de cette manière que la réalisation de la politique énergétique et climatique rencontrera l'acceptation nécessaire au sein de la population.

8. L'EnDK s'engage à ce que la sécurité de l'approvisionnement, la production d'énergie renouvelable ainsi que sa contribution à long terme à la protection du climat soient suffisamment prises en compte dans la <u>pesée des intérêts entre protection de l'environnement et bénéfices de la production d'énergie renouvelable</u>.

Justification: Dans la réalité, de nombreux projets nécessaires à la réalisation des objectifs climatiques et énergétiques prennent à l'heure actuelle du retard ou sont rendus impossibles pour des raisons liées à la protection du paysage, de la biodiversité ou du patrimoine, à l'aménagement du territoire, au droit foncier rural ou à la protection contre le bruit. La contribution à long terme de tels projets à la protection du climat, à l'environnement et à la biodiversité n'est pas suffisamment prise en compte. Le développement de la production d'énergie renouvelable se substitue aux systèmes et installations de production d'énergie polluants fonctionnant avec des énergies non renouvelables et constitue donc également une contribution à l'environnement et à la biodiversité, notamment en réduisant le réchauffement climatique. La pesée des intérêts entre protection de l'environnement et bénéfices de la production d'énergie renouvelable, mais aussi la pesée entre les différents intérêts de protection, doivent être rééquilibrées en conséquence.

9. L'EnDK s'engage pour des <u>réseaux durables</u>. Pour l'électricité, cela implique un réseau haute tension bien développé et stable ainsi que des réseaux de distribution dont la tarification est fixée de manière intelligente et dynamique. Ces réseaux sont équipés de dispositifs de stockage utiles au réseau lorsque cela est pertinent, permettant de distribuer à moindre coût l'électricité produite dans un quartier. Les réseaux de gaz doivent être démantelés autant que possible ou, le cas échéant, modifiés en vue d'une utilisation future de l'hydrogène vert. Il faut développer le plus rapidement possible, là où cela s'avère judicieux, les réseaux de chaleur à distance et de chauffage de proximité ainsi que les boucles anergie.

Justification: Des réseaux de transport stables sont une condition indispensable à la sécurité de l'approvisionnement en électricité. Il est donc primordial d'assurer en conséquence leur développement et leur entretien. L'augmentation de la production décentralisée (installations PV) et de la consommation d'électricité dans les bâtiments (mobilité électrique et pompes à chaleur) entraînera également à l'avenir de nouveaux défis pour le réseau de distribution. Ces réseaux doivent être conçus de manière à ce que les flexibilités soient utilisées au mieux. Pour cela, il faut en premier lieu établir un réseau «intelligent», puis, sur cette base, donner des signaux au niveau des prix qui reflètent les congestions et qui permettent l'utilisation basée sur le marché des flexibilités correspondantes.

Tout comme le réseau électrique, le réseau de gaz devra également évoluer dans une nouvelle direction. A l'avenir, les ramifications actuelles des réseaux de gaz ne seront plus indispensables, car le (bio)gaz ne sera utilisé pour le chauffage que dans des cas exceptionnels. En revanche, de nouvelles applications pourraient voir le jour, qui exigeront des adaptations techniques pour le transport de l'hydrogène vert.

Enfin, les réseaux de chauffage à distance et de proximité représentent un grand potentiel, surtout dans les zones densément peuplées. De tels réseaux doivent toutefois être réalisés le plus rapidement possible afin que leur rentabilité ne diminue pas davantage en raison d'une baisse du nombre de raccordements due à la croissance rapide des solutions décentralisées (en particulier des pompes à chaleur). Il faut également développer les boucles anergie, notamment pour récupérer la chaleur des eaux souterraines.

10. L'EnDK s'engage pour la <u>recherche et le développement</u> de technologies nouvelles et existantes, par exemple en lien avec le stockage de l'électricité, la géothermie, la production et l'utilisation futures de l'<u>hydrogène</u> vert ou la réduction des émissions de CO₂ au moyen de technologies de capture et stockage du CO₂ des installations (CCS) ou d'élimination durable du CO₂ de l'atmosphère (NET). L'EnDK s'engage pour le développement des combustibles synthétiques renouvelables. Ceux-ci doivent être utilisés en premier lieu là où cela s'avère judicieux du point de vue du système global. Les cantons soutiennent également les initiatives et les activités visant à <u>lutter contre la pénurie de personnel qualifié dans le secteur de l'énergie</u>.

Justification: Il est impossible d'électrifier et/ou décarboniser complètement toutes les applications. Par conséquent, des technologies alternatives sont essentielles pour contribuer à l'atteinte des objectifs. Les technologies de l'hydrogène en font certainement partie, bien qu'elles soient moins efficaces que l'utilisation directe de l'électricité. Elles doivent toutefois être utilisées en premier lieu là où il n'existe pas d'autres alternatives, par exemple pour les processus à haute température dans l'industrie, pour les transports poids lourds, maritimes et aériens ou

> éventuellement pour le stockage saisonnier d'électricité produite de manière renouvelable par Power-to-gas.

> Les technologies NET /CCS peuvent absorber les émissions inévitables de CO₂ restantes. Mais ces technologies exigent davantage de recherche et de développement, notamment pour qu'elles deviennent plus avantageuse au niveau financier.

Des professionnels compétents sont indispensables à la réussite de la transition énergétique. Il est déjà évident que le nombre de ces professionnels est trop bas et que cette situation va perdurer. C'est la raison pour laquelle il est impératif de fournir des efforts pour remédier à la pénurie de personnel qualifié dans le secteur de l'énergie. L'EnDK s'engagera dans ce sens en collaboration avec d'autres conférences.